

▶ LES DOCUMENTS

FONDS IMPRIMÉ

Secteur Enfance et Jeunesse

Albums
BD et Manga
Roman première lecture
Roman jeunesse
Documentaires
Livre-CD
Contes

Secteur Adulte

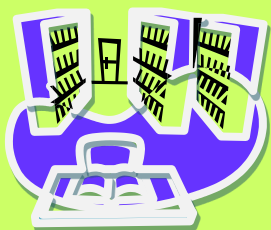
Romans, Romans policiers, Romans du terroir, Science-fiction et Fantasy
BD et Manga
Documentaires
Fonds local

FONDS AUDIOVISUEL

CD et DVD documentaires
CD musicaux
DVD de fiction
DVD musicaux

Jeux de société

La Bibliothèque Municipale Augustus Saint-Gaudens bénéficie du soutien de la Médiathèque Départementale, service du Conseil Général de la Haute-Garonne



▶ HEURES D'OUVERTURE

- Mercredi : 9h30 à 12h30
& 14h30 à 17h30
- Samedi : 9h30 à 12h30
- Jeudi : accueil des scolaires

▶ TARIFS

L'inscription pour l'année est :

- 15 € pour les adultes ;
- Gratuit pour les moins de 18 ans.

Vacanciers :

Il est possible d'emprunter des documents aux mêmes conditions que les abonnés de la Bibliothèque en fournissant un justificatif de domicile et en s'abonnant pour une durée de 3 mois consécutifs. Le montant de l'inscription est de 10 €.

Bibliothèque Municipale
Augustus Saint-Gaudens
ASPET



Guide du Lecteur

▶ Rue Armand Latour
31160 ASPET

Contact: 05 61 88 52 55
bibliothequeasp@orange.fr
Site internet : www.mairie-asp.net

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La Bibliothèque Municipale Augustus Saint-Gaudens est un service destiné à toute la population.

Tout usager peut accéder à l'espace de la bibliothèque dans la mesure où il respecte les lieux et les autres usagers.

La consultation de documents dans les locaux de la bibliothèque est libre et gratuite.

L'inscription à la Bibliothèque Municipale Augustus Saint-Gaudens est nécessaire pour emprunter des documents.

Une fiche d'inscription individuelle est à remplir.

L'inscription est valable 1 an, de date à date. Elle est renouvelable sur présentation des mêmes documents, à jour, à échéance de l'abonnement.

INSCRIPTION

Pour s'inscrire il faut présenter :

- une pièce d'identité en cours de validité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- une autorisation parentale pour les mineurs.

Le prêt

Le prêt est consenti pour une durée de 3 semaines.

Avec votre abonnement (adulte ou enfant) vous pouvez emprunter :

4 livres

4 CD

1 DVD (dans la limite de 2 DVD par famille)

1 revue

1 partition

Tous les prêts sont renouvelables.

Usage des documents

L'usager est responsable des documents empruntés sous son nom.

Au moment de l'emprunt, l'usager vérifie les documents et signale les dommages qu'il aurait pu constater.

L'usager manipule avec soin les documents consultés ou empruntés. Si un document est détérioré, évitez de le réparer vous même et faites en part au personnel de la bibliothèque.

En cas de perte, de dommage, ou de non retour l'usager devra s'acquitter de son remplacement (à neuf) ou de son remboursement.

Animations et activités

- Un club de lecture animé par la bibliothécaire se réunit une fois par mois pour discuter d'une sélection d'ouvrages sur un thème particulier.

- Des jeux de société sont mis à votre disposition, sur place, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque ou lors de soirées ponctuelles. Renseignez-vous auprès du personnel.



Bibliothèque Municipale
Augustus Saint-Gaudens

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

E.Mail _____

Date de naissance _____

Profession _____

Enfants (nom / prénom / date de naissance)

Je soussigné(e) _____

m'engage à respecter le règlement intérieur.

Date _____

Signature _____